

**Institut d'Enseignement et de Promotion Sociale
de la Communauté Française**

Rue Saint-Brice, 53,

7500 Tournai

Enseignement Supérieur Paramédical

SECTION : Cadres de santé

SOCIOLOGIE DE LA SANTE

L'éducation, c'est passer de la certitude ignorante à l'incertitude réfléchie.

Cours appartenant à l'U.E. 1

Elaboration du projet de formation

Patrick VANTOMME

 vantompat@aol.com

Nom du fichier : SOCIOLOGIE DE LA SANTE

AVANT-PROPOS

L'avant-propos de ce cours est en réalité celui du premier module¹ et, sans doute, plus largement, celui de cette formation. Il vous suggère un certain nombre de réflexions tout en vous présentant la structure de ce parcours que nous partagerons. En effet, le fichier intitulé *PLAN ETUDES CADRES*² reprend l'ensemble des U.E. et des cours ou A.E.³ qui les composent ; ainsi que le nombre de périodes et de points attribués pour chaque cours.

METHODES DE TRAVAIL :

Mes cours se veulent de nature interactive ; au moins et déjà dans la forme : cette table ronde. J'attends donc, ou suggère parfois, vos questions, réflexions, remarques, réactions, ... votre participation ! Ce degré de participation, votre capacité d'émulation au sein du groupe que nous formons seront tout au long de ces trois années appréciées et même évaluées.

J'ajoute une considération pédagogique par rapport au niveau d'études et des perspectives, avec leur corollaire sur l'évaluation et la prise de notes. Des cours sont transmis ou à télécharger ; il s'agit de supports de cours.

L'hors d'œuvre : la SOCIOLOGIE DE LA SANTE.

Cette Activité d'Enseignement est un « petit » morceau de l'UE 1 intitulée « Elaboration du projet de formation » qui comporte deux autres cours.

□ Objectifs⁴ de cette AE :

- approcher les particularités conceptuelles et méthodologiques de la sociologie,
- identifier les valeurs, les facteurs sociaux, anthropologiques et culturels qui conditionnent les représentations que les individus et les groupes ont de la santé,
- préparer la suite, soit à court terme, l'UE 2 et son cours de « Psychosociologie appliquée aux relations de travail » et, à plus ou moins long terme, votre Epreuve Intégrée (EI) et donc votre diplôme.

□ Activités et évaluation :

- une présentation par écrit puis en collectif,
- un exposé portant sur la sociologie puis la sociologie de la santé,
- une évaluation sommative non certificative des connaissances en fin d'AE et en articulation avec l'UE 2, et particulièrement le cours de « Psychosociologie »,

¹ Un module est ici dénommé Unité d'Enseignement (U.E.).

² En annexe ou en ligne sur www.lereservoir.eu !

³ Activité d'Enseignement (AE)

⁴ Ces éléments comme d'autres se retrouvent dans la Fiche UE.

- une évaluation formative non certificative prenant la forme d'un travail personnel et écrit, l'*exercice de style*⁵. Cet exercice de style, né avec le cours de sociologie de la santé, vous incite à révéler votre créativité dans le respect des conventions éditoriales⁷. Il est exercice de mise en situation et plus encore de distanciation à laquelle vous invite la sociologie. Cette aptitude, la distanciation, sera bien utile à la réalisation de votre épreuve intégrée comme dans vos fonction et missions de cadre de santé.
- une évaluation transversale, formative et certificative dont les modalités vous ont été communiquées⁶. Elle se décompose en deux moments, l'une écrite, l'autre orale. Cette production écrite est à considérer comme un *proto*TFE ou, plus exactement, une *proto*EI. N'omettez donc pas de soigner le style⁷ de ces premiers exercices.

⁵ Voir en fin de ce fichier, page 29.

⁶ Elles se retrouvent dans la fiche UE 1 de votre section comme dans la balise α (*alpha*).

⁷ La balise β (*bêta*) est à votre disposition.

PRELIMINAIRES en forme de TOUR D'HORIZON

La question primitive pourrait être la suivante : « *comment concilier la fonction cadre, l'aspiration, et le projet pédagogique, la réalisation ?* » Le système en vigueur des unités d'enseignement est un programme modulaire dont nous pouvons évoquer certaines contraintes qui en font, en réalité, les avantages. Ces modules sont comme les maillons d'une chaîne⁸, celle qui fait tourner la roue arrière, elle-même faisant tourner la roue avant et ainsi avancer le cadre ! L'objectif de pareille formation est de vous aider à acquérir et/ou développer des compétences, mélange subtil de savoirs : savoir, savoir-être, savoir-faire et ...⁹

L'adjectif étant l'attribut qualifiant, nous commencerons donc par celui-là. Le SOIGNANT¹⁰ occupe une position particulière dans le système de santé et ce pour diverses raisons. Cette remarque vaut encore plus pour l'infirmière puisque sa position l'amène à coordonner les soins au malade. Elle peut donc être considérée en position d'interface¹¹ au sein de ce système.

Le CADRE occupe également une position charnière, stratégique et même inconfortable, celle du chef ! La superposition des deux oblige à un nouvel équilibre des aspirations comme des objectifs.

Je vous propose celui-ci, qui sonne comme un challenge : « soigner le soignant ». Cette vision de la fonction cadre reprend l'imagerie de la chaîne, en plaçant le cadre *soignant* comme dérailleur¹². Nécessité est donc faite d'acquérir, de développer, *update* et *upgrade*, une double culture :

1°- Sa culture professionnelle, celle de son métier d'origine : le deuil du soin n'oblige pas à renoncer aux valeurs, ni à vendre son âme au diable¹³. Il est essentiel de ne pas perdre pied ou contact avec le terrain. Le terrain, c'est le soin¹⁴ ! De plus, l'exemplarité¹⁵ possède une réelle valeur ajoutée.

2°- Une culture « générale » du milieu, dite interdisciplinaire : la macro-vision. Cette clairvoyance permet le décodage voire le décryptage des situations et permet alors de mettre en évidence les pistes d'action à considérer dès lors comme des marges de manœuvre ; elles-mêmes source d'autonomie.

C'est donc tout le contraire d'une spécialisation !

⁸ Ceci est une métaphore, c'est-à-dire une figure de style, qui se poursuit dans le paragraphe.

⁹ **Faire savoir pour faire valoir !**

¹⁰ Ceci est à considérer comme un terme générique puisque vous serez diplômé « cadre de santé ».

¹¹ Terminologie informatique.

¹² Notez ici tout le paradoxe du vocable et de la fonction.

¹³ Ceci est une *✓* caricature !

¹⁴ Pas nécessairement « infirmier ».

¹⁵ Exemple : la tolérance et l'accueil se transmettent de façon pyramidale.

**SOCIOLOGIE
&
SOCIOLOGIE DE LA SANTE**

INTRODUCTION

Deux parties dans ce cours, très court sur une matière bien vaste : la première s'attache à cerner la sociologie tandis que la seconde se focalise sur un champ particulier de la sociologie : la santé. La sociologie et la santé¹⁶, l'union peut vous sembler curieuse, surtout pour des professionnels habitués à penser et à agir dans le registre de la santé individuelle ; se faisant plus enclins à prendre le chemin de la psychologie.

Pourtant, il faut que nous pensions, volonté ou non, autrement puisqu'il faut désormais tenir compte des contraintes économiques¹⁷ et financières propres au système de santé. La santé, devenue publique est le défi majeur de nos sociétés ; et la comprendre permettra de faire les choix qui s'imposent. Le regard particulier, plus macroscopique, de la sociologie vient conforter cette vision propice à pérenniser notre système et la santé qu'il garantit. La sociologie, tant par son prisme particulier que par sa méthode, offre aussi certains arguments dans la perspective de votre épreuve intégrée (EI). En effet, sans nier certaines contraintes ou forces d'ordre psychologique, l'encadrement mobilise et se mobilise autour d'un groupe, voire d'une équipe ... voire d'une *unité* !

I LA SOCIOLOGIE

Cette partie s'attardera donc à définir la sociologie, c'est-à-dire cerner l'objet de cette science ainsi que la ou les méthodes pour y parvenir. De nombreux mots, termes, concepts et notions feront irruption et nous nous efforcerons de les expliciter. Il y a là un objectif culturel.

La sociologie « générale » ou généraliste s'est, malgré sa jeunesse, rapidement spécialisée donnant naissance à autant de sociologies qu'il y a de terrains, considérés dès lors comme des domaines de recherche, où la société s'exprime. Des auteurs importants seront également évoqués et une bibliographie, non exhaustive, est proposée en fin d'opus.

1. Définitions

Nous débuterons en reprenant la définition d'Auguste Comte : « *la sociologie est l'étude scientifique de l'organisation des sociétés humaines.* » Elle se présente donc, dès ses débuts, 1844, comme une science. Cette assertion est intéressante à deux points : son degré de scientificité et son rapport aux autres sciences.

¹⁶ A moins qu'il ne s'agisse en réalité de maladie plus que de santé !

Qu'est-ce qu'une science ? Est-ce que la sociologie est une science ? Nous éclaircirons ces questions fondamentales dans les cours de Méthodologies de Recherche.

Science sociale et science du social, la sociologie se focalise sur l'action sociale c'est-à-dire l'étude de l'action de l'homme sur la société **ou** de la société sur l'homme selon les tendances internes à toutes sciences. Résumer en une seule phrase la sociologie ainsi que ses deux paradigmes principaux, tentant par-là une définition relève d'une opération délicate, hasardeuse car simplificatrice.

2. Un champ d'étude :

La sociologie, et ceci vient éclairer la définition de la sociologie, permet :

- d'analyser les représentations¹⁸ du monde social,
- de repérer comment les événements et les individus ou groupes d'individus se situent dans le monde social.

En effet, dans chaque situation sociale, le comportement de l'individu est différent ; il y a multiplicité des rôles, comme notamment lorsqu'il évolue dans le système de santé. La sociologie s'intéresse et étudie la mise en jeu du milieu. L'apprentissage du monde social s'exerce au travers de toute une série d'expériences dites de *socialisation*.

Ce champ d'étude est partagé entre diverses disciplines, source d'amalgames ; ces sciences, elles aussi humaines¹⁹, se révèlent connexes de la sociologie. En clair, la sociologie n'est pas la seule science qui étudie le comportement humain ; mais son approche des phénomènes est différente. La sociologie trouve à ses origines deux grands « sciences », bien installées : la philosophie et l'histoire ; surtout lorsque ces dernières s'intéressent au social, au politique, au culturel. Ensuite, elle est souvent confondue avec l'anthropologie et l'ethnologie. La sociologie ne peut s'identifier avec la psychologie, même si nous les associons parfois : la psychosociologie ou socio-psychologie. Enfin, dans sa démarche de recherche, elle utilise à titre de contribution certaines disciplines.

La philosophie²⁰ politique a réellement provoqué l'avènement de la sociologie, nous allons parcourir plus loin le tableau chronologique de la sociologie à l'aune de ses grands auteurs. Définissons ensuite l'anthropologie et l'ethnologie, là où la lisière est plus ténue ; une science n'est jamais et ne peut prétendre à l'étanchéité ; particulièrement lorsque leur objet est l'homme. La spécificité d'une démarche, d'une discipline, d'une profession ne se définit que mal en terme d'indépendance mais bien mieux en terme d'autonomie.

¹⁷ Un cours d'économie (et) politique de la santé suivra.

¹⁸ Nous parlerons plus avant de « représentations sociales ».

¹⁹ Les sciences humaines se distinguent des sciences exactes.

²⁰ Le sens de ce terme a été longtemps « confondu » avec celui attribué à la science.

2.1. Sociologie et anthropologie :

D'avance, nous remarquons l'amalgame courant et entretenu entre les deux matières, dont la distinction de forme s'explique par le combat, scientifique, mené entre les Anglo-saxons et les Français. L'anthropologie se définit comme l'étude de l'homme et des groupes humains, et peut donc être considérée comme le porte-greffe des sciences humaines. Plus précisément, l'anthropologie sociale ou anthropologie culturelle, les deux sont synonymes, étudie les structures d'un groupe basées sur les croyances et institutions de ce groupe.

L'ethnologie²¹ peut, quant à elle, être considérée comme le précurseur de l'anthropologie telle que nous la connaissons aujourd'hui. Cette dernière a pour objet la connaissance des caractères de chaque ethnie, peuple ou tribu. L'évolution, et la disparition de l'indigène²², va substituer à la notion classique d'ethnologie celle plus vaste d'anthropologie sociale et culturelle. L'anthropologie, comme pour la sociologie et, *in fine*, toute discipline scientifique, est traversée par des courants²³ qui souvent s'opposent mais toujours se complètent. Je laisse à votre appétit féroce de connaissances quelques grands auteurs phares de l'anthropologie : Malinowski, Margaret Mead, Radcliffe-Brown et Claude Lévi-Strauss.

Science presque exclusivement occidentale, l'anthropologie se heurte à des problèmes considérables, post-colonialistes. La disparition des cultures traditionnelles, dites de tradition orale, la très relative disparition des ethnies elles-mêmes en raison de l'industrialisation et du développement risquent sinon d'ôter à l'anthropologie sa raison d'être, du moins de modifier son objectif. De sorte que certains considèrent la sociologie comme fille de l'anthropologie mais où l'erreur se glisse, c'est « *de considérer l'homme primitif comme le précurseur de l'homme civilisé*²⁴ ». C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, l'étiquette « anthropologue » est portée par ceux qui s'intéressent à des folklores ou, pour être exact, des survivances. A nos yeux, seule l'étiquette change, le cahier et les lettres, le contenu et les méthodes sont identiques.

2.2. Sociologie et histoire :

La sociologie se présente comme la science de la réalité sociale actuelle, contemporaine tandis que l'histoire tourne plutôt ses regards vers les sociétés du passé. Faut-il encore pouvoir délimiter le présent du passé ? En réalité, le problème de la distinction des disciplines est mal posé parce que l'idée de domaine ou de territorialité, prévaut sur

²¹ En bibliographie, une ethnologue vous propose sa lecture d'une micro-société : une unité de soins hospitaliers.

²² L'indigène, le sauvage, le primitif...

²³ Nous utiliserons un autre terme.

²⁴ E. Sapir

celle de la perspective. Derechef, les historiens comme les sociologues fourgonnent dans les mêmes faits sociaux mais avec des regards différents. L'historien s'intéresse avant tout à l'événement et cherche à l'expliquer dans sa singularité ou sa particularité. Le sociologue, quant à lui, s'il lui arrive de s'appuyer sur la contingence historique, la transcende en s'efforçant de mettre à jour des mécanismes sociaux fondamentaux, reproductibles dans d'autres contextes ; appelés des invariants.

Autrement dit, la sociologie cherche l'explication dans le social, le collectif tandis que l'histoire la cherche dans le particulier, l'*événementiel*, c'est-à-dire dans l'individuel ou le social non reproductible ou non répétable.

2.3. Sociologie et psychologie :

La psychologie a pour objet l'étude des déterminants individuels de l'action individuelle. En contrepartie, la sociologie étudie des ... / ... ; en remplaçant individuels par sociaux ou collectifs. C'est Emile Durkheim qui pose le divorce en affirmant que la réalité sociale ne peut se réduire à la simple sommation de dispositions ou de manifestations individuelles. Il est absurde de dire que le comportement de l'homme est tantôt individuel, tantôt social ; autant dire que la matière obéit alternativement aux lois de la chimie et à celle de la physique atomique.

La psychosociologie, qui s'appelait à l'origine « psychologie sociale », vient jeter le trouble dans cette apparente distinction en étudiant les déterminants sociaux du comportement individuel. Là encore même débat et même erreur : il s'agit d'étudier le même objet mais en optant pour des perspectives et donc, des finalités différentes. Différence ne veut nullement dire divergente, que du contraire !

Exemple : le suicide, acte individuel par définition, intime par excellence, se révèle néanmoins socialement marquée comme en témoigne l'étude célèbre de Durkheim. Il va ainsi fournir une explication sociologique du fait, devenu, social qu'est le suicide. Etudiant la courbe de distribution des suicides dans une société donnée, il a mis en corrélation²⁵ ce fait avec d'autres faits sociaux. Il a ainsi, par exemple, noté que le suicide est plus répandu chez les protestants que chez les catholiques ; ou que le taux de suicide diminuait lorsque la conjoncture socio-politique était mauvaise alors qu'elle augmentait en période calme. Ces constatations ont conduit Durkheim à élaborer une explication à partir de l'intégration sociale. Le suicide s'explique sur le plan sociologique par l'*anomie*, considérée comme le relâchement de cette intégration.

Ce raisonnement ne contredit, ni n'annule l'explication psychologique puisque le suicide, pour Durkheim, est un taux de mortalité.

²⁵ Une forme de relation statistique que nous étudierons dans l'UE 4.

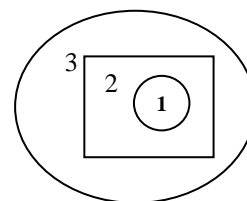
2.4. Sociologie et les autres :

Nous pourrions poursuivre avec d'autres disciplines à se poser la même question : le droit, l'économie, la géographie, les statistiques, la démographie, etc. . Pour répondre à chaque fois qu'elles ont en commun, avec la sociologie, le même champ d'investigation : l'homme et sa réalité. Nous parlerons donc de contribution, comme sous-traitant ou fournisseur, et plus encore d'interpénétration. C'est ici et ainsi que réside le réel dynamisme des sciences et de la recherche : l'homme et ses réalités. Décloisonner pour permettre la vision transversale ou macroscopique ; nous retrouvons tout de suite ce suffixe. Il devrait vous convenir, au moins dans le regard !

3. Trois niveaux :

L'analyse sociologique se scinde en trois niveaux horizontaux, ces niveaux, conçus en fait comme des unités d'observations, ne sont pas absolus et se retrouvent interpénétrés (*bis repetita*) dans la complexe réalité du social. Les trois niveaux de lecture ou d'interprétation du sociologue sont les suivants :

- 1°- le niveau interpersonnel ou *microsociologique*,
- 2°- le niveau groupal ou *mésosociologique*,
- 3°- le niveau sociétal ou *macrosociologique*.



Ces distinctions, aux frontières apparemment précises, se retrouvent à l'intérieur d'autres disciplines ; par exemple, en économie. La sociologie s'intéresse à l'étude des comportements humains du point de vue social ; c'est-à-dire à l'interaction des individus au travers de multiples rapports, retrouvés à chaque niveau d'analyse qui compose la société. Les points communs devenant concepts centraux à travers lesquels l'analyse est conduite, sont : la communication, le pouvoir et le rôle. L'action sociale ainsi envisagée se joue dans ces trois « décors ».

4. Deux paradigmes :

Au-delà de ces trois formes de sociabilité, la sociologie voit coexister deux paradigmes dominants et apparemment contradictoires. La signification du terme « *paradigme* », empruntée aux grammairiens, rejoint celle de modèle théorique, matrice disciplinaire ou courant de pensée ; les sociologues parlent aussi de « traditions de pensée ».

Ces deux prises de position, comme deux pôles opposés du seul et même objet, révèlent le caractère construit des sciences ; surtout lorsque ces dernières se veulent « humaines ». Cette caractéristique signale que toute science est porteuse d'une certaine idéologie même si celle-ci est non voulue ou camouflée.

Cette division interne permet entre autre de classer les sociologues ; ou plutôt leurs travaux selon le paradigme dominant leur conception du social. Cet élément conditionne dès lors les perspectives fournies (ou recherchées).

Les deux paradigmes qui dominent la sociologie sont :

- le paradigme déterministe,
- le paradigme actionnaliste ou interactionniste.

Ils doivent se voir comme les extrémités d'un continuum. Ces pôles s'appuient sur deux alternatives : d'une part, la préférence accordée au système plutôt qu'à l'individu ou l'inverse ; d'autre part, son corollaire, l'accent mis sur l'intégration ou sur le conflit.

4.1. Le paradigme déterministe :

Comme son adjectif la qualifie, la perspective *déterministe* accorde une importance majeure aux déterminants structurels de l'action sociale visant par-là à souligner les forces intégratrices de la société sur l'homme. Emile Durkheim, qui reste un auteur représentatif de cette tendance, évoque la notion de « socialisation ».

Si nous prenons l'exemple du conflit d'ordre social, autrement dit celui du mouvement social, il faut constater que dans le cadre déterministe, le conflit n'est pas ignoré mais ravalé au rang de manifestation périphérique voire de pathologie sociale. Il s'agit de l'évacuer ou de le rénover afin de préserver l'ordre et donc la pérennité de la société.

Dans l'exemple choisi, une référence est celle de N. J. Smelser, « *Theory of Collective Behavior* ». Dès le titre de l'ouvrage, vous retrouvez l'appellation d'un courant de la psychologie : le behaviorisme, pendant « individuel » du fonctionnalisme.

C'est ainsi qu'au sein de ce déterminisme classique, sont retrouvés des thèmes comme l'intégration, dans le *fonctionnalisme* ; l'ordre et sa reproduction, chez Pierre Bourdieu²⁶ ; ou encore des notions de structure et de système dans les approches *structuraliste* et *systémique*.

Ce point de vue, ce paradigme « enferme » l'homme dans un schéma quasi mécaniciste et donc dénué de toutes ses dimensions culturelles. Ce courant prétend, entre autre, que les instances sociales collectives²⁷ préexistent aux individus et représentent autant de « moules » dans lesquels ceux-ci viennent se fondre. Même si ces raccourcis sont simplistes, par nécessité pédagogique, ils dévoilent néanmoins l'idéologie qui sous-tend ces pensées, révélant, une fois encore, le caractère construit des sciences.

²⁶ Par exemple ; mais quel exemple !

²⁷ La notion de classes est très évocatrice sur ce point !

4.2. Le paradigme actionnaliste et interactionniste :

Ici, on donne à l'homme et aux hommes la préséance dans la construction et le développement des sociétés, de leur société. Les sociétés ne sont plus conçues comme des structures ou des systèmes mais sont le produit de l'action sociale. Cette action sociale est elle-même le produit, la résultante des rapports sociaux comme de l'action culturelle²⁸ des hommes. Cette option rend ainsi à l'Homme sa nature proprement humaine, riche et créative mais aussi complexe et conflictuelle.

La figure de proue de cette sociologie est l'auteur de « L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme » : Max Weber à qui l'on doit aussi la notion d'« *idéal-type* ». Cette forme particulière de classification que Weber appliqua à l'action humaine est essentiellement un outil méthodologique, c'est-à-dire heuristique, puisque la réalité d'une action est souvent mêlée de plusieurs genres.

La typologie webérienne de l'action collective se présente comme suit :

- l'action traditionnelle,
- l'action émotionnelle ou affective,
- l'action rationnelle par rapport à une valeur,
- l'action rationnelle par rapport à un objectif.

Rien n'existe pour autant à l'état pur, le même fait social se présente alors comme le résultat des multiples rencontres, croisements ou interférences (*sic*) des comportements humains. La notion dérivée d'interactionnisme naît de ce constat. Sous cette vraisemblable unité, l'interactionnisme se scinde encore en plusieurs paradigmes particuliers que nous nous contenterons de décrire brièvement.

L'*individualisme méthodologique*, représenté par Raymond Boudon, se définit comme une approche individuelle de la société en se basant sur le postulat utilitaire de l'économie. Ce postulat souligne l'intérêt et le raisonnement économique²⁹ qui vise à maximiser ses avantages comme à minimiser ses pertes. Cette perspective semble être singulièrement pertinente à notre époque face à la montée de l'individualisme, intimement liée à une société de consommation et de compétition tant économique que socio-culturelles.

Toutefois, la sociologie se doit de dépasser le sens commun ; c'est-à-dire cette connaissance spontanée du réel. Il est prudent (ou scientifique) qu'elle le fasse afin de parvenir au scepticisme organisé ou autrement dit, passer de l'évidence à l'éventualité. Cette difficulté principale de la sociologie, nous reviendrons à de nombreuses reprises

²⁸ Essentiellement leur capacité symbolique.

²⁹ Un cours d'économie, y compris de la santé, est prévu au menu de l'UE 5.

sur ce point, est admirablement résumée par Gérard Leclercq : la sociologie « *permet de constater que les évidences en soi ne sont en réalité que des évidences pour nous* ».

Deuxième division intra-paradigmatique : *L'analyse stratégique*, principalement développée par Crozier et Friedberg dans « L'acteur et le système », replace l'individu en société dans un rôle plus actif, le reconnaissant capable de stratégies. Dans ce modèle, la structure ne le contraint jamais totalement ; il y a de la « place » pour le jeu et les enjeux.

La structure, généralement une organisation³⁰, devient un univers de conflits et son fonctionnement résulte des affrontements entre les rationalités divergentes des acteurs qui composent cette structure. Ce mode d'approche se montre en vogue étant donné son caractère hautement opératoire et s'applique tout particulièrement dans le monde de l'entreprise et du travail ; mais pas seulement !

La *sociologie de l'action* fonde sa perspective et sa méthodologie sur la notion de mouvement social. Cette sociologie est principalement développée et défendue par Alain Touraine. Ces mouvements sociaux construisent l'histoire, y compris sociale, expliquant ainsi la structuration, les modes d'organisation et les institutions. Les deux archétypes sont : la Révolution Française dans le registre du politique et la Révolution Industrielle dans le registre économique.

4.3. Conclusion paradigmatique :

Toutefois, il nous faut encore préciser deux considérations essentielles pour l'ensemble de la sociologie. En mettant l'action sociale au centre de son analyse, la science sociologique place l'individu en situation d'acteur plus ou moins « actif » selon le paradigme développé. Ceci nous amène à déterminer deux types d'acteurs³¹ : l'acteur individuel et l'acteur collectif. Cette assertion concède à une certaine conception, non seulement de la sociologie, mais aussi de l'histoire donnant pleine mesure aux acteurs collectifs, aux mouvements sociaux dans une société dominée par une idéologie valorisant - pour ne pas dire sanctifiant - le rôle de l'individu comme l'importance de la réussite personnelle.

Entre d'une part, le poids des structures et des conditionnements et de l'autre, les projets et stratégies des acteurs, c'est la question très idéologique de la liberté qui se pose. La liberté, et donc l'humanité, ne résident-elles pas dans l'autonomie partagée ? Edgar

³⁰ Une organisation porte différentes caractéristiques ; l'une d'entre elles est d'être un espace social bien circonscrit.

³¹ établissant ainsi une typologie.

Morin, sociologue contemporain, nous invite d'ailleurs à dépasser ces dualismes³², tout en les préservant comme dualités c'est-à-dire doubles en soi. Discuter, de manière générale, de la validité comparée des deux modèles ou paradigmes a ainsi à peu près la même pertinence que de discourir sur les mérites respectifs des pinces et des tenailles !

5. Tableau chronologique de la sociologie :

Le survol³³ du développement de la sociologie se fera à l'aide des auteurs considérés comme ses précurseurs et fondateurs. Précédemment, nous parlions d'idéologie(s) ; or, il est coutume de présenter les prémices de la sociologie au sein de la philosophie politique.

Auteurs	Ouvrages (principaux)	Thèmes abordés
MONTESQUIEU	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Considérations sur les causes de la grandeur des romains et de leur décadence</i> (1734) - <i>De l'esprit des lois</i> (1748) 	Philosophie politique. Typologie des régimes. Critique du despotisme et de la monarchie absolue. Une phrase : « <i>Les lois, dans la signification la plus étendue, sont des rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses.</i> »
COMTE	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Cours de philosophie positive</i> (1830-1842) - <i>Discours sur l'esprit positif</i> (1844) - <i>Système de politique positive ou Traité de Sociologie instituant la Religion de l'Humanité</i> (1851) 	<p>Ordre social. Loi des trois états.</p> <p>Positivisme. Le monde physique et l'histoire humaine se dévoilent directement à celui qui « sait ».</p> <p>Perspective évolutionniste.</p>
MARX	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Misère de la philosophie</i> (1847) - <i>Manifeste du Parti Communiste</i> (1848) - <i>Le Capital. Critique de l'économie politique</i> (1867) 	<p>Matérialisme dialectique.</p> <p>Théorie de la valeur-travail, de la plus-value et de l'aliénation.</p> <p>Lutte des classes, modes de production. Historicisme.</p>

³² lesquels admettent la coexistence de deux principes irréductibles.

³³ Classification proposée par Raymond Aron.

Auteurs	Ouvrages (principaux)	Thèmes abordés
TOCQUEVILLE	<ul style="list-style-type: none"> - <i>De la démocratie en Amérique</i> (1835) - <i>L'Ancien Régime et la Révolution</i> (1856) 	<p>Théorie de la démocratie pluraliste.</p> <p>Notion d'« <i>égalité des conditions</i> ».</p> <p>Méthode comparative.</p>
DURKHEIM	<ul style="list-style-type: none"> - <i>De la division du travail social</i> (1893) - <i>Les règles de la méthode sociologique</i> (1895) - <i>Le suicide, étude sociologique</i> (1897) - <i>Les formes élémentaires de la vie religieuse</i> (1912) 	<p>Théorie du fait social. Déterminisme.</p> <p>Phrases : « <i>Chacun d'entre nous croit n'obéir qu'à lui-même, alors qu'il est le jouet de forces collectives.</i> » ou « <i>L'individu naît de la société et non l'inverse.</i> » Principe de différenciation.</p> <p>Problématique de l'intégration.</p>
PARETO	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Manuel d'économie politique</i> (1906) - <i>Traité de sociologie générale</i> (1916) - <i>La transformation de la démocratie</i> (1921) 	<p>Thème de la circulation des élites.</p> <p>Théorie des idéologies.</p>
WEBER	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme</i> (1920) - <i>Le savant et le politique</i> (1921) - <i>Economie et société</i> (1922) - <i>Essais sur la théorie de la science</i> (id.) 	<p>Ethique de la responsabilité et de la conviction. Idéal-type. Individualisme.</p> <p>Processus de rationalisation. Analyse de la bureaucratie, des sectes protestantes, du prophétisme, de la modernisation...</p>
SIMMEL	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Les problèmes de la philosophie de l'histoire. Une étude d'épistémologie</i> (1892) - <i>Philosophie de l'argent</i> (1900) - <i>Sociologie</i> (1908) 	<p>Une idée : le relativisme et son concept : l'interaction. Critique du réalisme. Des champs très divers : la mode, l'art, le secret, la fidélité, etc.</p>

6. Démarche sociologique

L'étude des phénomènes sociaux soulève de nombreuses interrogations, et ce dans deux grands registres :

- peut-on transposer, en ce domaine, des méthodes qui ont fait leurs preuves dans d'autres champs de savoir ?
- l'idée même d'une connaissance scientifique est-elle applicable lorsqu'on a affaire à un ordre de réalité où l'homme intervient à titre essentiel en tant qu'agent ?

Autrement dit, compte tenu de ces composantes, pouvons-nous les objectiver à la manière d'un objet physique ou chimique ? Ne se trouve-t-on pas en présence d'un ordre de réalité

qui, par principe, échappe radicalement à toute tentative d'objectivation ?

Le caractère scientifique de la sociologie, comme de sa méthode rapidement brossée ci-dessous, est mis à mal ; la réalité sociale est complexe, multidimensionnelle, traversée de contradictions³⁴ mais encore ...

nous baignons dans l'objet même que nous cherchons à connaître.

Les 7 étapes de la démarche de recherche en sociologie :

- 1°- la question de départ,
- 2°- l'exploration,
- 3°- la problématique,
- 4°- la construction d'un modèle d'analyse,
- 5°- l'observation,
- 6°- l'analyse des informations,
- 7°- les conclusions.

(*) Une rubrique du cours de Méthodologies de Recherche y est consacrée.

Une règle fondamentale en sociologie est celle qui s'efforce de s'éloigner du sens commun, dont nous parlions plus haut. Il est impératif de sortir de la vision première ou spontanément identifiée dans la société : il n'y a pas de connaissance spontanée du réel. Il n'existe **que** des représentations sociales du réel.

La sociologie peut, à ce titre, être considérée comme un art de la méfiance, s'efforçant par-là de démystifier le social. Gaston Bachelard précise que « *le fait scientifique doit être conquis* ». Le premier fondement de la rigueur sociologique se résume par cette démarche de « *scepticisme organisé* », conceptualisée par R.K. Merton³⁵.

Le sens commun ne doit pas pour autant être rejeté et nié, il se retrouve souvent à la base³⁶ même d'une réflexion sociologique ; mais il s'envisage comme une pré-notion. Cette familiarité avec le milieu que le sociologue étudie génère d'autres obstacles, d'autres *biais*.

Il faut en ajouter d'autres en précisant certaines conditions propres à la recherche sociologique, en rapport avec les interrogations soulevées ci-dessus. Ces conditions sont, en fait, des facteurs pouvant agir sur l'objectivité³⁷ et/ou, nous dirons plus tard, la rigueur du chercheur surtout s'il est « apprenti-chercheur-sociologue » comme nous le sommes.

³⁴ les paradigmes.

³⁵ Il est plus connu pour avoir décrit le mécanisme de la « prophétie auto-réalisatrice ».

³⁶ Le chercheur est aussi, ou avant tout, un homme ou une femme !

³⁷ en influençant le fond et/ou la forme de la recherche, et donc ses résultats.

Ces facteurs sont de quatre types, à considérer comme des conditionnements pouvant agir sur l'objective rigueur du chercheur :

1°- la profession de sociologue :

Toute recherche scientifique est marquée à l'empreinte de la demande à laquelle elle répond. Elle se veut professionnelle car elle réclame la mise en place d'une éthique, soucieuse de probité.

2°- les intérêts du chercheur :

Outre les pressions de la demande et/ou les intérêts de la profession, les interférences peuvent apparaître et révéler encore certaines limites. Ce mélange pourtant indispensable de motivations et de convictions peut flirter avec le goût voire l'appétit de reconnaissance ou de notoriété.

3°- les valeurs et l'idéologie ;

4°- les implications du chercheur dans l'action.

Il s'agit là de biais importants dont il faut prendre conscience, et même rechercher, en sociologie, comme dans toute démarche heuristique. Effectivement, les inclinaisons philosophiques, religieuses et politiques, propres à tout être humain ainsi que son engagement personnel dans une idéologie³⁸ risquent, s'il n'y prend garde, de mener l'auteur à la subjectivité et à la partialité. De cette façon, il outrepassa les critères de scientificité ou du moins de rigueur.

Cette exigence se couple à une autre : le fait d'opter pour la recherche-action impliquant ainsi le chercheur, s'il ne l'était pas encore, dans le sujet-objet de son analyse, le faisant participer et même intervenir³⁹ au cœur de l'action amène la sociologie à la croisée de la science et de la politique. Cette dernière notion doit garder une assertion positive.

Il est essentiel de préciser et de conserver en mémoire ces paramètres comme autant de « *garde-fous* ».

7. Les spécialités sociologiques :

La sociologie, nous l'avons dit, s'est désormais « spécialisée » en autant de sociologies qu'il existe de domaines où cette science trouve son objet : la société humaine. Les terrains de recherche sont nombreux et variés, la sociologie s'intéresse ainsi à :

³⁸ L'idéologie sous-jacente s'exprime déjà dans le choix même du cadre de référence fourni par l'un ou l'autre paradigme sociologique.

- l'action collective et les mouvements sociaux,
- les cultures (...),
- les comportements politiques et électoraux,
- l'éducation et la scolarité,
- les *mass média*,
- la famille, la conjugalité, l'adolescence, la vieillesse, ...
- le travail, les professions et l'entreprise,
- les religions et croyances,
- la justice, la criminalité, la délinquance,
- la santé, la maladie, la médecine et les soins, ...

8. Terminologie sociologique :

Avant de zoomer, bien modestement, sur la sociologie de la santé, nous vous laissons un glossaire reprenant un certain nombre de notions, concepts et termes d'usage en sociologie. Ce lexique est loin de l'exhaustivité.

▪ *Acculturation* :

Issu du vocabulaire des anthropologues, le terme désigne les mécanismes d'apprentissage et de socialisation. Elle caractérise le processus d'intégration d'un individu à une culture qui lui est étrangère. Ou l'inverse ? Plus fondamentalement, l'acculturation est ce processus fait de changements entraînés par les interactions réciproques visant à l'assimilation. Ce processus complexe génère l'identité.

▪ *Anomie* :

Absence de normes, de règles ou de lois. Ce concept a été développé par Durkheim, dans son étude sur le suicide. Il désigne le mauvais ajustement entre structure sociale et structure culturelle. Ce terme peut être considéré comme l'antonyme d'intégration et le synonyme, par extension, de déviance.

▪ *Autorité* :

Ne pas confondre autorité et pouvoir !

▪ *Classe* :

Notion marxiste⁴⁰, une classe rassemble les individus selon qu'ils sont propriétaires ou non des moyens de production. Ses membres ont conscience d'y appartenir et constituent collectivement un acteur historique. La notion de classe définit celle de conflit dans le matérialisme dialectique, la théorie de Marx. Dans la conception déterministe du social,

³⁹ comme le suggère Touraine.

⁴⁰ Je veux dire : « héritée des réflexions et études menées par Karl Marx ».

prévaut celle de castes, d'ordres, de strates ou de catégories socio-professionnelles. Dans les deux cas, il s'agit d'élaborer une hiérarchie.

- *Communauté/société :*

Ces deux termes évoquent l'évolution dans l'« assemblage » des individus. Elle marque la distinction entre la *Gemeinschaft* ou communauté, où les individus se fondent en une totalité, et la *Gesellschaft*, où les intérêts personnels orientent les conduites⁴¹. Les deux ne s'excluent pas, ces termes décrivent le type de relations propre à une organisation traditionnelle ou moderne. Aucune n'existe à l'état pur, il s'agit donc d'une ...

- *Culture :*

Terme plus que galvaudé, elle est le trait distinctif de l'humain, retrouvé dans les oppositions de nature/culture comme celle d'acquis/inné⁴². Selon une définition classique, la culture est « *un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte* ». Si la civilisation est à base d'accumulation et de progrès, la culture repose sur une loi de fidélité et de création. Tradition et innovation ne sont pas antinomiques mais complémentaires. Les représentations sociales y ont une place de choix comme la notion d'identité.

- *Conscience collective :*

Elle est facteur de cohésion et de solidarité entre les individus et les générations, elle est de moindre intensité dans les sociétés (modernes).

- *Explication*⁴³ :

Au sens large, elle est l'intégration d'un phénomène dans un ensemble significatif plus large. D'un point de vue spécifiquement sociologique, il s'agit du raisonnement en termes de déterminismes ou de conditionnement. Expliquer un phénomène, c'est en rechercher la cause effective. Une autre approche privilégie la méthode compréhensive.

- *Fait social :*

Selon Durkheim, le fait social est : « *toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure* ».

- *Habitus :*

Ce terme médical, inspiré d'Aristote, est actuellement utilisé en sociologie dans le courant animé par Pierre Bourdieu. Il désigne le système de dispositions durables acquis par l'individu au cours du processus de socialisation ; composant ainsi la représentation

⁴¹ Notion de contrat social, chère à J.-J. Rousseau.

⁴² Cherchez l'erreur !

du monde de chaque individu et/ou groupe. Cette matrice permet à l'individu et/ou groupe de « fonctionner » dans le monde social.

- *Identité :*

A venir⁴⁴...

- *Intériorisation :*

L'intériorisation est le processus par lequel les normes sociales, les sanctions, les règles, les croyances et les valeurs transmises au cours de la socialisation sont adoptées et incorporées par le sujet qui les fait siennes.

- *Institution :*

Terme polysémique, encore ! Une institution est un ensemble de règles organisant la société ou certaines de ses instances. Elle dispose d'une triple fonction : socialisation, contrôle et régulation. Elle détermine donc des codes et donc des sanctions, sans omettre une composante symbolique. La famille, l'école, l'entreprise, etc. sont des entreprises de socialisation. Elles peuvent être parfois totales⁴⁵.

- *Norme :*

C'est le principe de régulation sociale d'une institution. Adhérer à une norme signe l'appartenance, elle s'oppose, en ce sens, à la notion de déviance.

- *Ordre social :*

Il est la structuration des rapports de force au sein d'une société, renvoyant à des procédures hiérarchiques et contractuelles comme à des mécanismes de coercition. Des institutions assurent la reproduction de cet ordre.

- *Pouvoir vs Autorité :*

La confusion terminologique est fréquente. L'un comme l'autre visent à « commander » les actions des membres d'un groupe, d'une communauté, d'une société. Cette autorité ou ce pouvoir s'envisagent, *idéalement*⁴⁶, pour tout ce qui touche à la réalisation des fins collectives. L'autorité comme le pouvoir se présentent sous diverses variantes : traditionnel(e)⁴⁷, rationnel(e)⁴⁸, morale ou charismatique, ... en s'appliquant plus que variablement. Venons-en à la distinction !

L'autorité organise le pouvoir qui est LA relation de domination, elle-même constitutive du social. Le pouvoir ne peut naître et être que dans une relation entre deux individus, entre un individu et un groupe, entre deux groupes. Un schéma peut apporter son écot.

⁴³ À distinguer aussi d'explicitation.

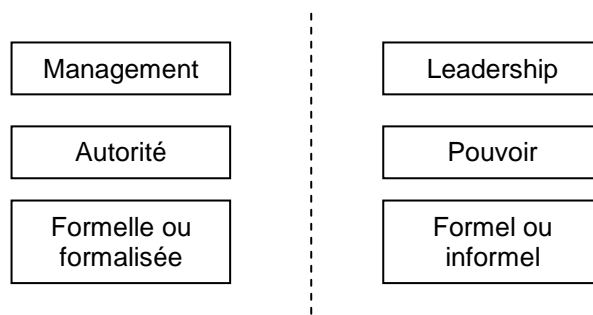
⁴⁴ Le cours se prolonge dans l'UE 2 et même au-delà.

⁴⁵ Cf. E. Goffman.

⁴⁶ Vous n'êtes pas sans savoir que ce n'est pas toujours le cas. Nous reviendrons ici aussi sur ces aspects.

⁴⁷ de coutume, de droit divin...

⁴⁸ Titre, qualification, compétences... que de nuances encore !



- *Profession vs métier :*

Les deux sont des activités procurant une rémunération, sans négliger leur rôle social. Celui-ci peut parfois prendre le « dessus⁴⁹ » Elles sont deux formes d'identité sociale ; la première est plus élaborée, aboutie que la seconde. La différence se marque en termes d'évolution et plus encore d'autonomie (pouvoir). L'archétype relève de l'euphémisme : les professions libérales. Elles se sont institutionnalisées en se dotant, entre autre, de leurs propres règles⁵⁰ et de leur pouvoir interne de coercition.

- *Reproduction :*

Dans la perspective *marxienne*, Bourdieu justifie ainsi la problématique de la domination par le maintien des inégalités et de la logique de classes. L'autorité, le pouvoir organisé, vise à reproduire l'ordre établi. Les élites sont en la matière le modèle, y compris en matière d'enseignement. A l'opposé est utilisée la notion de production.

- *Représentations sociales :*

Notion relativement complexe de la sociologie, les représentations sociales sont, de surcroît, puissantes par leur influence sur nos pensées, nos paroles et nos actes en société. Elles accordent une signification au réel comme aux pratiques ; cette attribution de sens est spécifique à un individu bien qu'elle soit construite dans l'interaction et/ou dans la socialisation. Elles interfèrent donc dans la communication.

A la fois produits et processus, les représentations sociales se composent de valeurs, de normes, de modèles culturels, de mythes et autres croyances offrant une conception, socialement construite, du monde. Elles sont plus élaborées qu'une opinion mais moins structurées qu'une idéologie. Cette forme de savoir, « naïf » d'après Moscovici, est porteuse de l'identité par l'appartenance à un groupe. Enfin, et non des moindres, les représentations sociales ne sont pas directement accessibles, observables.

- *Rôle :*

Cette notion est à distinguer de celle de fonction ou de statut. C'est le « costume social » du comportement et donc des représentations sociales qui affectent, doublement, le rôle.

⁴⁹ La socialisation par anticipation en est un bel exemple.

⁵⁰ Ces dernières sont souvent étiquetées de **déontologie**.

- *Scientisme* :
De cette tendance à faire du savoir expérimental⁵¹ l'absolu de la connaissance. Par extension, le scientisme⁵² est la croyance, la foi dans les progrès illimités de la science.
- *Structure & système* :
« Qui de la poule vient de l'œuf ? » serait la meilleure manière de distinguer ces deux notions⁵³. La structure est l'ensemble des relations d'éléments interdépendants formant un système. Le *système* évoque un assemblage formant un tout organisé. La structure est dite invariante alors que le système est dynamique. Pour rappel, dans « structure du système », les deux termes sont proprement déterministes.
- *Socialisation* :
Ce concept occupe une place ambiguë en sociologie, central pour les certains, secondaire pour d'autres. La socialisation est à la fois apprentissage, conditionnement et inculcation, mais aussi adaptation et incorporation. Il comprend pêle-mêle la transmission des traditions, des normes, l'éducation morale et aux valeurs. Elle peut être volontaire, par anticipation ou institutionnelle. L'*habitus* est la conséquence de ce mécanisme de normalisation. Les supports de celui-ci sont multiples et sont dénommés appareils de ... ou *institutions*.
- *Solidarité* :
La solidarité est le principe de différenciation des sociétés : mécanique vs organique. La première s'applique aux sociétés primitives et procède par similitude. La communauté place de l'importance dans l'adhésion aux coutumes et aux traditions. La seconde correspond à l'émergence de l'acteur. La conscience collective perd son pouvoir de coercition, les échanges se multiplient engendrant des espaces d'autonomie. La solidarité doit être organisée⁵⁴ !
- *Typologie* :
L'idéal-type ou type idéal sont des outils permettant de mieux comprendre la réalité sociale en catégorisant les éléments de celle-ci. Au moins deux idéals-types forment une typologie⁵⁵. Un idéal-type ne retrouve jamais à l'état pur. Nous en mobiliserons un certain nombre puisque cette notion participe à l'élaboration d'une théorie, d'une conception du réel comme elle permet la comparaison.

⁵¹ Double paradoxe...

⁵² Aussi dénommé positivisme !

⁵³ A moins de vous renvoyer vers vos cours d'anatomophysiologie.

⁵⁴ L'institution dénommée la Sécurité Sociale (remarquez les majuscules) en est la « preuve » !

⁵⁵ Typologie des formes d'autorité, de solidarité, etc.

SOCIOLOGIE DE LA SANTE

DE LA SOCIOLOGIE A UNE SOCIOLOGIE

Après avoir défini et décrit les quelques aspects de la sociologie « généraliste », passons à un exemple, un terrain particulier de la sociologie : la santé. De la même manière que précédemment, la santé n'est pas le propre des sociologues puisque la médecine, l'économie et de nombreuses autres disciplines s'y intéressent, tout comme la philosophie. La sociologie offre un regard différent, complémentaire tendant et tentant de circonscrire cette réalité complexe qu'est la santé.

Dans chaque situation sociale, le comportement de l'individu ou du groupe varie et diffère selon qu'il évolue dans une situation ou une autre, un système et un autre, comme notamment lorsqu'il évolue dans le système de santé. La santé, de manière générique, peut être saisie comme un domaine de la vie quotidienne et de l'organisation sociale. Le système de santé, les structures sanitaires et sociales et les institutions qui les identifient sont à considérer comme des « entreprises » de socialisation.

La sociologie s'applique alors à expliquer les comportements de l'individu déterminés par les normes de ce système ; ou bien à décrire l'interaction entre l'individu et le système menant au développement de l'un comme de l'autre. La sociologie analyse les facteurs favorisant des comportements ou des interprétations différentes du monde social ; comme par exemple, l'étude des déterminants sociaux et culturels qui conditionnent la consommation des soins et les comportements dans l'utilisation du système de santé. Il y en a d'autres.

UNE SOCIOLOGIE DE LA SANTE

Le contenu de la sociologie de la santé est lui-même multidimensionnel puisque la vision sociologique est teintée de paradigmes, nous le savons. En se focalisant sur la santé ou la maladie, elle signale aussi des points de vue différents, parfois divergents, souvent complémentaires. La sociologie s'intéresse dès lors à la médecine, aux soins, aux pratiques de soins mais aussi aux malades, aux professionnels de la santé, aux entreprises de production de soins, etc. Dans tous les cas, il s'agit d'analyser et interpréter les caractéristiques et les problématiques propres à la relation individu/société ou groupe/société dans le contexte particulier de la santé.

Une sociologie appliquée à la santé est relativement récente ; bien que Durkheim, dans son étude sur le suicide, s'applique à déchiffrer une problématique sanitaire. Le champ de la santé est approché comme une problématique spécifique avec le développement des différents régimes de

sécurité sociale. La Sécurité Sociale est une institutionnalisation et des institutions que nous étudierons ultérieurement⁵⁶. En effet, ces modalités de protection sociale font entrer la santé, et toutes ses contingences, dans le domaine public. Elles participent au « sacre » de cette valeur dans nos sociétés.

Autrement, des questionnements comme la maladie, surtout lorsqu'elle est chronique, la déviance et les différents abords thérapeutiques révèlent le caractère social⁵⁷ des problématiques de santé, examinant la santé comme un phénomène social. Incontestablement, cette démarche dépasse le champ scientifique de la médecine. La santé est un fait social.

Dans les années qui suivent, l'avènement d'une autre approche des soins va renforcer cette interpellation propice au développement d'une sociologie de la santé. Elle concerne un domaine particulier de la médecine et des soins : la psychiatrie. D'emblée, la santé mentale⁵⁸ pose la question du rapport entre l'individu et la société. L'analyse des facteurs sociaux et culturels de la maladie mentale, les représentations à l'égard de la folie et l'analyse de l'institution psychiatrique sont largement considérées comme les travaux pionniers en matière de sociologie de la santé.

A ce titre, Erving Goffman a ouvert de réelles perspectives et reste identifié comme tel, suite à son étude intitulée : « *Asiles. Etude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus* ». Côté francophone, nous pouvons y joindre Michel Foucault⁵⁹.

L'exemple de la psychiatrie souligne bien les processus sociaux en jeu dans la définition de la normalité⁶⁰ et de la déviance, ainsi que dans les rapports entre les individus, la communauté et la société, consolidés par le traitement institutionnel. Cette interrogation a permis l'émergence de la psychiatrie moderne comme de la sociologie de la santé. La notion contemporaine de santé mentale renvoie de plus en plus aux capacités d'adaptation de l'individu, aux aptitudes et habiletés accessibles en fonction de l'élaboration de cet individu et du réseau social d'appartenance. Cette « explication » ouvre de nouvelles voies d'intervention thérapeutique. Notons aussi, sans aller au-delà, un travers de ce « revirement » : la médicalisation de la question sociale.

LA SANTE

Au centre de ces différentes formes d'analyse et d'interprétation de la dimension sociale de la santé se trouve le questionnement philosophique et éthique de la santé.

⁵⁶ Le cours de Sécurité Sociale a officiellement disparu de votre formation. Toutefois, il nous sera impossible de ne pas l'évoquer dans notre Economie de la santé.

⁵⁷ Les Urgences sont un endroit extrêmement instructif sur ce point.

⁵⁸ Qu'il ne faut en aucun cas confondre avec le terme précédent de *psychiatrie* ! D'autres activités médicales sont marquées par cette prééminence du social dans le thérapeutique : la *psychiatrie*, la *pédiatrie*, la *gériatrie*.

⁵⁹ Cf. bibliographie, nous en reparlerons en Economie politique de la santé.

⁶⁰ Voir à ce sujet un ouvrage qui a fait date, d'autant qu'il a été écrit par un médecin : « *Le normal et le pathologique* » de Georges Canguilhem

Qu'est-ce que la santé ?

D'ailleurs, une des nombreuses définitions de la santé que proposent les manuels de soins infirmiers ou d'éducation à la santé est celle de l'homme conçu comme un être bio-psycho-social. Ainsi, la santé est à considérer comme une norme définie par la société. Il est donc question de pouvoir, d'autorité, d'(in)égalités et de distribution. Cette norme qu'est la santé est évolutive et fait évoluer la société dans laquelle elle s'inscrit. La sociologie permet donc, et entre autre, de distinguer la maladie de la santé, la santé de l'institution hospitalière, l'institution hospitalière de l'activité médicale, etc..

SUJETS DE SOCIOLOGIE DE LA SANTE

La sociologie de la santé s'intéresse ainsi à l'analyse des conceptions et des significations de la maladie en particulier à travers la notion de représentations sociales. Proposons quelques rubriques :

- L'histoire : malades et maladies d'hier et d'aujourd'hui ;
- le discours et les représentations de la maladie, de la santé, du handicap ;
- les facteurs sociaux de la santé ;
- les indicateurs socio-culturels de la santé ;
- les systèmes de santé, leurs réformes et leur avenir ;
- des profanes et professionnels : le rôle de malade, les métiers de la santé ;
- l'hôpital comme organisation productrice et comme entreprise
- des recompositions sociales autour de la maladie⁶¹, de la maladie chronique ;
- d'autres médecines et d'autres médecins : notion d'itinéraire thérapeutique ;
- le droit à la santé, de la santé, d'accès aux soins de santé ;
- l'accessibilité aux services sociaux et sanitaires
- des problèmes sociaux ou sanitaires spécifiques : les femmes, l'obésité, les conduites à risque et autres assuétudes, c'est la santé publique, etc. ;
- la consommation des biens et services de santé.

TRANSVERSALEMENT

N'ayant pas l'opportunité de poursuivre plus avant ce domaine, cette friche qu'est la sociologie de la santé, je termine cette approche par quelques thèmes susceptibles d'éveiller votre curiosité. La bibliographie peut vous aider à satisfaire cet éventuel appétit.

⁶¹ Le SIDA a été un révélateur en la matière.

Historicisme !

L'expérience de la maladie n'est pas seulement individuelle. Chaque société a ses maladies, mais elle a aussi ses malades. A chaque époque et en tous lieux, l'individu est malade en fonction de la société où il vit, et selon des modalités qu'elle fixe. La ligne du temps nous a montré les victimes anonymes de l'épidémie, considérée comme fléau collectif envoyé par Dieu. Puis sont apparus les patients aliénés et passifs devant la technique et le savoir du médecin. Enfin, aujourd'hui, mais ce n'est pas fini, prennent leur place dans le système les groupes de malades chroniques capables de prendre en charge leur traitement ... C'est l'histoire du malade. Elle montre et démontre que l'expérience de la maladie et le personnage du malade, le rôle de malade sont socialement construits et historiquement situés. Etre malade, c'est un statut social !

Interactionnisme !

Il est désormais commun de mettre en relief comment les facteurs, parfois nommés déterminants, sociaux vont influencer la situation de la santé : aussi bien l'état de santé des individus que l'organisation des soins de santé. Bien plus encore, l'état de santé des populations et des communautés qui les composent modifie l'équilibre de la société dont l'archétype est et reste les épidémies. La contagion reste un modèle bien installé dans l'inconscient collectif, y compris en regard des pathologies psychiatriques⁶². Bien au-delà, l'enjeu des maladies chroniques est bien réel et pas uniquement pour les soignants et/ou l'hôpital. Tout autant, l'évolution des soins de santé et de ses institutions peut influencer d'autres secteurs de la société : l'économie.

Perspectivisme !

La médecine est, à l'heure actuelle, partagée entre deux objectifs : restaurer la santé ou modifier l'homme. Lorsqu'elle restaure la santé, elle oublie l'homme qu'elle place derrière l'atteinte organique et dont elle occulte trop souvent la souffrance. Lorsqu'elle modifie l'homme, elle ne fait que combler des désirs : de performances et d'apparence. Elle se soumet aux phénomènes de modes et à la société moderne qui exige de nos contemporains de toujours se surpasser. Médecine des remèdes ou médecine des désirs ; laquelle des deux doit-elle être financée ?

Hospitalisme !

L'hôpital est aussi, et il l'a toujours été, une entreprise de socialisation. L'hôpital a une fonction sociale, une fonction de contrôle social. En outre, l'institution hospitalière est devenue une entreprise y compris au sens industriel du terme. Ensuite, l'hôpital s'est doté de nouvelles missions. Ces aspects fournissent à la sociologie de nombreux objets d'étude. L'hôpital est d'un point de vue

sociologique un bouillon de cultures ou de logiques de métiers, le plus souvent vécues ou pressenties comme contradictoires, pour ne pas dire conflictuelles. C'est « *un champ de bataille* » s'exclame Vega, l'ethnologue. L'institution est complexe, au moins sur un point la dualité des lignes d'autorité. M. Crozier s'y est intéressé à l'hôpital en dépassant le point de vue de Mintzberg, en dépassant ce modèle de bureaucratie professionnelle, en y adjoignant la notion de stratégies. En résumé, l'hôpital, et les métiers qui s'y organisent, restent à l'image de la société qu'elle prétend soigner !

Professionnalisme !

Métier ou profession, le médecin, ce « mandarin » de l'hôpital, lui-même cœur de notre dispositif sanitaire socialement financé, qui est-il ? Comment devient-on médecin ? D'étudier les déviances, Talcott Parsons propose deux idéals-types : contrôleur social ou entrepreneur moral. La médecine est une science normative et, d'ailleurs, de plus en plus normée. N'est-elle pas présente, omniprésente et parfois -potente, jusque dans les tribunaux ?

Corporatisme !

La mise en perspective par l'histoire a mené l'analyse de la profession de soignant, en général, et d'infirmière en particulier. L'évolution de son rôle ou de ses missions est mise en lien avec le développement sanitaire, culturel et technologique de nos sociétés. L'interprétation est double car elle s'appuie sur la division sexuelle⁶³ du travail, instituant un double régime de domination-subordination. Le parallèle ou plus exactement, des convergences s'inscrivent entre la mutation professionnelle, et pourtant para-médicale, de l'infirmière-soignante et l'image sociale de la femme. L'histoire se répète !

Chronicisme !

Nous l'avons seriné : les maladies et affections chroniques sont la raison d'être et de vivre des professions de santé (*sic*) comme de la sociologie et de l'économie de la santé (*re-sic*). Malade chronique est quasiment devenu une « nouvelle » catégorie socio-professionnelle, se normalisant sous les effets socialisants de la médecine et des soins. Le cas de la vieillesse⁶⁴ et le terme de compliance sont des plus révélateurs de cette emprise. On peut donc faire carrière comme malade !

La Santé n'est donc ni réductible à la médecine, ni à son institution hospitalière. *OUF !*

⁶² Cf. Jodelet dans la bibliographie.

⁶³ Dite de « genre ».

BIBLIOGRAPHIE relative :

1. P. Adam, C. Herzlich : *Sociologie de la santé et de la médecine*
2. M. Augé, C. Herzlich : *Le sens du mal – Anthropologie, histoire et sociologie de la maladie*
3. R. Boudon : *La Logique du social*
4. R. Boudon : *La Place du désordre. Critique des théories du changement social*
5. P. Bourdieu : *La Distinction. Critique sociale du jugement*
6. P. Bourdieu et J.C. Passeron : *Les héritiers, les étudiants et la culture*
7. G. Canguilhem : *Le normal et le pathologique*
8. MF Collière : *Promouvoir la vie : de la pratique des femmes soignantes aux soins infirmiers*
9. M. Crozier & E. Friedberg : *L'acteur et le système*
10. M. Crozier : *Le phénomène bureaucratique*
11. C. Dubar : *Sociologie des professions*
12. C. Dubar : *La Socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*
13. E. Durkheim : *De la division du travail social*
14. E. Durkheim : *Les règles de la méthode sociologique*
15. E. Durkheim : *Le suicide*
16. M. Foucault : *Naissance de la clinique*
17. M. Foucault : *Histoire de la folie à l'âge classique*
18. M. Foucault : *Surveiller et punir*
19. E. Goffmann : *Asiles. Etude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*
20. E. Goffmann : *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*
21. C. Herzlich : *Santé et maladie – Analyse d'une représentation sociale*
22. C. Herzlich : *Médecine, maladie et société*
23. C. Herzlich, J. Pierret : *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui*
24. I. Illich : *Némésis médicale*
25. D. Jodelet : *Folies et représentations sociales*
26. Y. Kniebihler et al. : *Cornettes et blouses blanches. Les infirmières dans la société française*
27. E. Morin : *Science avec conscience*
28. E. Morin : *Introduction à la pensée complexe*
29. P. Rosanvallon : *La crise de l'Etat-Providence*
30. L. Sfez : *La santé parfaite*
31. A. Vega : *Une ethnologie à l'hôpital. L'ambiguïté du quotidien infirmier*
32. M. Weber : *Economie et société*

⁶⁴ La gériatrie, n'est-elle pas devenue gérontologique ?

EXERCICE DE STYLE

Imaginez une situation d'ordre sanitaire, décrivez cette situation et imaginez le discours que tiendrait respectivement chacun des spécialistes suivants face à cette situation ? Quelle analyse chacun de ces spécialistes ferait-il de la situation décrite ?

La situation : quelle est la situation, l'événement ou le fait en question ?		
Si la philosophie est le domaine d'activité de la pensée qui a pour finalité une réflexion sur les êtres, les causes et les valeurs envisagées au niveau le plus général,	Quel genre de discours tiendrait un philosophe sur la question suivante ?	?
Si la science économique est l'étude scientifique des mécanismes de la vie économique,	Quel genre de discours tiendrait un économiste sur la question ?	?
Si la médecine est l'ensemble des connaissances scientifiques et des moyens mis en œuvre pour la prévention, la guérison ou le soulagement des maladies, blessures, ou infirmités,	Quel genre de discours tiendrait un médecin sur la question ?	?
Si la sociologie est l'étude scientifique des faits sociaux et des sociétés humaines,	Quel genre de discours tiendrait un sociologue sur la question ?	?
Si l'infirmière est la personne habilitée à soigner les malades, sous la direction d'un médecin,	Quel genre de discours tiendrait une infirmière sur la question ?	?
Si la religion est une pensée ou un discours magique, un sens surnaturel donné à la vie, une relation avec le sacré qui demande un acte de foi,	Quel genre de discours tiendrait un membre du clergé, un religieux sur la question ?	?
Si la psychologie est l'étude scientifique des sentiments (émotions), donc du comportement individuel et de l'organisation de la personnalité humaine,	Quel genre de discours tiendrait un psychologue sur la question ?	?
Si la psychiatrie est la discipline médicale dont l'objet est l'étude et le traitement de la maladie mentale	Quel genre de discours tiendrait un psychiatre sur la question ?	?
Si la science politique est l'étude scientifique des faits politiques, de l'État,	Quel genre de discours tiendrait un politologue sur la question ?	?
(facultatif) Si le service social est l'étude scientifique de la relation entre l'individu et son environnement social et les problèmes d'intégration ou d'adaptation de l'individu à celui-ci,	Quel genre de discours tiendrait un travailleur social sur la question ?	?
(obligatoire) Quel genre de discours tiendrait un CADRE de santé sur la question ?		?

Quelques questions : de la consommation de drogue ? Du poids corporel des adultes et des enfants, des femmes et des hommes ? De la santé mentale ? De l'autonomie fonctionnelle et de l'espérance de vie ? Des personnes âgées ? Des médicaments ? Etc.

Bref, la santé ou son contraire, la maladie...

ANNEXE : le PLAN des ETUDES de la section CADRES de SANTE

CADRE DE SANTE (Régime 1) – version Septembre 2012

Est attribué pour chaque AE un code et une cote déterminée au prorata du nombre de périodes⁶⁵.

1^{ère} année			
UE1	ELABORATION DU PROJET DE FORMATION		
UE 1.1	▪ Analyse de la fonction cadre	30 P	/30
UE 1.2	▪ Démarche de mise en place d'une offre de soins	10 P	/10
UE 1.3	▪ Sociologie de la santé	8 P	/8
	▪ Autonomie	12 P	/12
	TOTAL	60 P	/60
UE2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR DE SANTE		
UE 2.1	▪ Psychosociologie appliquée aux relations de travail	54 P	/54
UE 2.2	▪ Management	56 P	/56
UE 2.3	▪ Gestion des conflits	12 P	/12
UE 2.4	▪ Méthodologie de la formation d'adultes	20 P	/20
UE 2.5	▪ Droit du travail	18 P	/18
	▪ Autonomie	40 P	/40
	TOTAL	200 P	/200
2^{ème} année			
UE3	GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES EN INSTITUTION DE SANTE		
UE 3.1	▪ Organisation des institutions de soins	8 P	/8
UE 3.2	▪ Analyse comptable, financière et budgétaire d'une structure de soins	38 P	/38
UE 3.3	▪ Gestion opérationnelle en structure de soins	12 P	/12
UE 3.4	▪ Laboratoire : gestion et utilisation informatique en structure de soins	30 P	/30
	▪ Autonomie	22 P	/22
	TOTAL	110 P	/110
UE4	INTERFACE EN SOINS DE SANTE		
UE 4.1	▪ Politique et économie du système de santé	24 P	/24
UE 4.2	▪ Statistiques appliquées aux secteurs de santé	30 P	/30
UE 4.3	▪ Méthodologie de recherche appliquée au secteur de la santé	40 P	/40
UE 4.4	▪ Principes de gestion de l'information et de changements	28 P	/28
UE 4.5	▪ Labo de communication	22 P	/22
	▪ Autonomie	36 P	/36
	TOTAL	180 P	/180
3^{ème} année			
UE5	COORDINATION DES SOINS DE SANTE		
UE 5.1	▪ Ethique et déontologie	30 P	/30
UE 5.2	▪ Développement de la qualité de soins	44 P	/44
UE 5.3	▪ Coordination des soins	38 P	/38
	▪ Autonomie	28 P	/28
	TOTAL	140 P	/140
UE6	STAGE CADRE DE SANTE⁶⁶		
	TOTAL	40 P	/40
UE7	INTEGRATION DE LA FONCTION DE CADRE DE SANTE		
UE 7.1	▪ Méthodologie de la recherche appliquée aux soins de santé	40 P	/40
UE 7.2	▪ Projet d'équipe	24 P	/24
UE 7.3	▪ Séminaire d'intégration – Cadre de santé	16 P	/16
	▪ Autonomie	20 P	/20
	TOTAL	100 P	/100
UE8	EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : SPECIALISATION DE CADRE DE SANTE		
	TOTAL	100 P	/100

⁶⁵ Une période équivaut à 50 minutes.

⁶⁶ Ce stage peut être présenté en deuxième comme en troisième. Il relève de votre initiative (cf. modalités stage).

